



Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale¹

CF: 2045

Nom de l'établissement : CO des Voirets

Adresse de l'établissement: 22 chemin des Voirets

Date dernière mise à jour: 24.03.2015

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé ²	Remarque
Sous-sol	Abris / douches-WC	20 plaques fibrociment de séparation	2019	
Sous-sol	Couloir abris	3 bacs à fleurs fibrociment	2019	
Sous-sol	Local A 004	1 plonge fibrociment	2019	
Sous-sol	Local A 001	1 petite plaque fibro. + 1 petite plaque Bakélite	2019	
Sous-sol	WC	7 plaques fibrociment de séparation	2019	
Sous-sol	Salle 951	1 clapet coupe-feu	2019	
Sous-sol	Salles 951-952/953-954	Résine Epoxy de sol verte	2019	
Sous-sol	Ensemble des vitrages extérieures et intérieures	Mastic de vitrier	2019	
Rez	WC	13 plaques fibrociment de séparation	2019	
Rez	Local 021 - Cafétéria bureaux administration	1 petit chauffe-eau mural	2019	Amiante par défaut (à contrôler lors son changement)
Rez	Aula, sur dalle au-dessus WC	1 petit chauffe-eau mural	2019	Amiante par défaut (à contrôler lors son changement)
Rez	Salle 005 (petit réduit)	2 cartons amiantés derrière inter et luminaire	2010	Assaini
Rez	Armoire électrique couloir administration	1 carton amianté derrière sous luminaire	2010	Assaini
Rez	Salle 006 et 007	Faux-plafonds	2010	Assaini
Rez	Douches gymnases	36 plaques fibrociment de séparation	2019	
Rez	Salles 051-056	Résine Epoxy de sol verte	2019	
Rez	Ensemble des vitrages extérieures et intérieures	Mastic de vitrier	2019	



1er étage	WC	13 plaques fibrociment de séparation	2019	
1er étage	Salles 158-160 et 161	Résine Epoxy de sol verte	2019	
1er étage	Ensemble des vitrages extérieures et intérieures	Mastic de vitrier	2019	
2ème étage	WC	14 plaques fibrociment de séparation	2019	
2ème étage	Salle 258	Faux-plafonds	2010	Assaini
2ème étage	Ensemble des vitrages extérieures et intérieures	Mastic de vitrier	2019	
Toiture	Local ventilation	1 petite plaque fibrociment	2019	
Toiture	Local machinerie ascenseurs	4 mâchoires des freins si antérieur à 1991	2019	

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.